

# Engagement étudiant

## Reconnaissance de l'engagement étudiant à la Faculté des Lettres

Depuis septembre 2020 et conformément au décret de mai 2017 relatif à cette question, la Faculté des Lettres reconnaît l'engagement des étudiantes et des étudiants dans la vie associative, sociale ou citoyenne.

Toute étudiante ou tout étudiant engagé.e bénévolement au sein d'une association ou impliqué.e dans un autre cadre d'engagement (ex : volontariat de service civique, de sapeur-pompier, dans les armées...) peut solliciter la reconnaissance de cet engagement :

- soit en 3<sup>ème</sup> année de Licence. Si elle est validée, cette reconnaissance se traduit par un point intégré dans le calcul de la moyenne **au S6 de la licence**.
- soit en M2. Si elle est validée, cette reconnaissance se traduit alors par une mention au diplôme délivré **à la fin du S4**.

Pour toute information complémentaire, adressez-vous au/à la référent(e) Engagement étudiant de l'UFR : [vincent.moriniaux@sorbonne-universite.fr](mailto:vincent.moriniaux@sorbonne-universite.fr)

Consultez également l'[ENT](#) ainsi que la page [Moodle](#) dédiée

## Le dispositif de Parrainage à la faculté des Lettres

Vous êtes à la recherche d'un mentor au sein de votre formation ? Vous souhaitez prendre sous votre aile d'autres étudiants plus jeunes afin de les aider et de les guider dans leur année d'étude à Sorbonne Université ? N'attendez plus et venez rejoindre le dispositif de Parrainage de la Faculté des Lettres.

Une implication régulière dans le dispositif donne droit à une reconnaissance de votre engagement.

Informations complémentaires sur la page du Parrainage de l'[ENT](#).

## Le dispositif « Partage de notes »

Vous manquez des cours pour raison de santé ou à cause de difficultés personnelles ? Vous pouvez récupérer rapidement des notes de qualité prises par des volontaires dans vos TD et CM.

Adressez votre demande de récupération de cours à l'équipe partage de notes : [lettres-baht-partagedenotes@admp6.jussieu.fr](mailto:lettres-baht-partagedenotes@admp6.jussieu.fr) en précisant l'intitulé du cours, le nom de l'enseignante ou de l'enseignant, le jour, l'horaire et le site du ou des cours à rattraper. L'équipe se charge de trouver les notes disponibles pour les cours demandés et vous les transmet par mail dans les meilleurs délais.

Si vous souhaitez vous porter volontaire pour partager vos notes, déposez votre candidature en ligne : rendez-vous sur Moodle, dans la section « Vie étudiante ». Procédez à votre inscription le plus tôt possible, dès la rentrée.

Une implication régulière dans le dispositif donne droit à une reconnaissance de votre engagement.

Informations complémentaires sur la page [Moodle](#) dédiée.